

Ministère d'Etat.

Paris, le 3 Décembre 1856

329

Beaux-Arts.

Sommaire.

Académie impériale
de France, à Rome.

Le Bordereau
des Dépenses
pour 1856.

Approbation.

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai approuvé le ^{Le} Bordereau des Dépenses de l'Académie, que vous m'avez adressé le 12 octobre, et que je viens de le transmettre, avec toutes les pièces à l'appui, au Trésor public, pour être rattaché à l'ordonnance de paiement, délivrée au nom du Caissier-Payeur central, pour remboursement de l'avance de 20,000 francs qui vous a été faite, le 23 août 1856, par le Payeur du Corps expéditionnaire français en Italie.

Ce Bordereau se résume par un excédant de dépense de 7,564^f. 58^c, mais comme vous avez dû toucher depuis une nouvelle avance de 20,000 fr. il en résulte que vous avez encore à justifier de l'emploi d'une somme de 12,435^f. 42^c.

Agré, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Adolphe Buloz

Série E, n° 3.

A Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France, à Rome.